



rétrécissement de voie

Par **vendée85**, le **06/12/2025 à 14:02**

bonjour , une situation pénible , je suis dans une commune ou il y a un rétrécissement annonce par panneau carré avec flèche blanche et rouge .

bien que a priorité soit a celui qui est dans le sens de la flèche " blanche " et bien je suis déjà engager dans le sens de la flèche rouge (non prioritaire) dans cette situation je suis déjà en bout de sortie de se rétrécissement mais la voiture arrivant dans le sens prioritaire m'oblige a faire une marche arrière alors qu'il arrive bien après que je me soit engager , mais bloque le passage sous pretexte de priorité

puis je continué ma trajectoire dans ce cas ? es ce légal de bloqué la circulation même en étant prioritaire de la voie non prioritaire

merci

précision de chaque coté de ce retrecissement il y a un trottoir et de l'autre coté des voitures stationnés donc de toutes façon impossible de faire une esquive pour éventuellement laisser passer celui qui est "" prioritaire ""

Par **Zénas Nomikos**, le **06/12/2025 à 14:33**

Bonjour,

dans un premier temps, je vous propose de vous rendre au **service voirie de votre mairie** et de faire part des difficultés rencontrées.

Par **janus2fr**, le **06/12/2025 à 14:51**

Bonjour,

La visibilité est-elle suffisante sur ce passage ? Si oui, vous pouvez donc voir, avant de vous

engager, si un véhicule arrive en face de vous. Dans ce cas, vous devez le laisser passer avant de vous engager.